



PRINCIPAUTE DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

07

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

M A R S 2 0 0 9

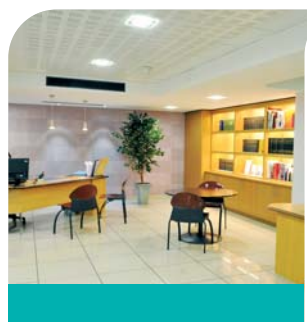
édito

Des nominations importantes ont pris effet le 26 mars : M. Robert CALCAGNO a été nommé en qualité de Chargé de missions auprès du Ministre d'État ; M. Gilles TONELLI au poste de Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme ; Mme Sophie THEVENOUX au poste de Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie. Au sein de l'Administration, les hommes et les femmes sont amenés à changer, toujours dans le respect et la continuité du service public d'État. Georges Grinda, aujourd'hui retraité de la Fonction Publique après une carrière de 50 ans, en témoigne. Son dévouement envers Monaco reste entier avec la sortie prochaine d'une édition actualisée de son précédent livre sur les institutions et le statut international de la Principauté. Quatre ans seulement se sont écoulés depuis la première parution en 2005, et cela montre combien le sujet lui paraît inépuisable, à mesure que s'accroît au sein des organismes internationaux la présence et le rôle de Monaco. Quelques exemples récents pris dans l'actualité montrent l'implication du Gouvernement dans ces grands rendez-vous : Forum de l'eau à Istanbul, Conférence Alpine d'Evian, Séminaire Arctique de l'Unesco à Monaco, réunion du bureau international de Francopol à la direction de la Sécurité Publique... Sans oublier les missions menées quotidiennement en Principauté et développées dans ce Journal de l'Administration : le CIA et l'information des usagers, la Dass et la sécurité sanitaire et alimentaire, l'Intérieur et les carabiniers du Prince, ou les Finances et le respect de la propriété intellectuelle... Les sujets du JDA, eux-aussi, ne sont pas près d'être épuisés. Prochain numéro : fin avril

zoom



Inauguration de la crèche des Oliviers et de l'école du Parc



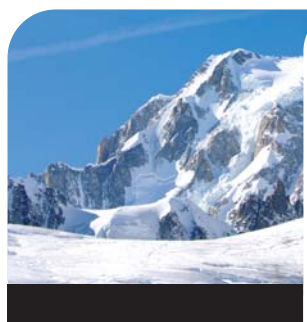
Le C.I.A. rénové

03



La régie des tabacs et allumettes

05



Monaco s'implique dans la protection des Alpes

06



La conférence Arctique

07

jda

Ministère d'État



L'équipe de la fonction publique

La Fonction Publique chausse les crampons

La saison bat son plein. Depuis septembre, l'équipe de la Fonction Publique participe au Challenge Prince Rainier III de football. Relancée il y a cinq ans par Michel Sandri, et reprise en main depuis un an et demi par Marc Vassallo (Secrétariat Général du Ministère d'Etat), l'équipe est composée de 28 joueurs et est entraînée par Eric Fighiera, majordome du Ministre d'Etat. Les matchs qualificatifs ont lieu, une fois par mois, au stade des Moneghetti ou de Cap d'Ail.

Dernier résultat : une victoire contre l'équipe d'Experian Scorex sur le score de 2-1, le 9 mars dernier. La finale se jouera au mois de juin au Stade Louis II. Bonne chance à la Fonction Publique !

Debout de gauche à droite : Anthony Minioni (CGD), Lionel Albrand (SICCFIN), Azihari Saïd Abdallah (SDAU), Jean-Michel Lemoine (OETP), Julien Cane (Service des Parkings Publics), Eric Fighiera (Ministère d'Etat), Romain Armita (Service Informatique), Serge Turvani
Assis de gauche à droite : Marc Vassallo (SGME), Jamel Ouabed, Jean-François Mozzone (Stade Louis II), Yannick Loncle
Absents de la photo : Alexis Agliardi (DENJS), Jean-Charles Arigo (Maison d'Arrêt), Michaël Baranes (DENJS), Jean-Louis Bastos-Ribeiro (Service des Parkings Publics), Olivier Blanche (DENJS), Franck et Boutaiba Kaddouri (SDAU), Aymeric Pazzaglia (DENJS), Hassan Rochdi (Service des Parkings Publics), Laurent Schileo (DBI), Ludovic Stefano (CCAM), Dimitri Wenden (DENJS)

modernisation

C.I.A., rénové pour mieux informer

Depuis sa création en 1994, le Centre d'Informations Administratives a su se mettre à l'écoute et au service des usagers de l'Administration monégasque. Sa mission est de leur apporter toutes les informations qu'ils sont en droit d'attendre d'une administration moderne : des renseignements pratiques en réponse aux demandes sur les démarches à accomplir, les formulaires à remplir, les documents à fournir, les services administratifs à contacter, les textes de loi à consulter... Pour mieux remplir cette mission, l'accueil du C.I.A. au 23, avenue Albert II, vient d'être totalement rénové : nouvel éclairage, nouveau mobilier et, surtout, création de deux points d'accès à internet réservés aux administrés, en consultation libre. « Nous utilisons de plus en plus l'internet, mais nous voulons maintenir un accueil physique pour éviter une "fracture numéri-



Les nouveaux locaux du C.I.A.

que" avec des personnes non familiarisées à l'outil informatique », ajoute Martine Liberatore. Ouvert de 9h30 à 17h, le C.I.A. encadre également le guichet unique de changement d'adresse mis en place par le Gouvernement dans un but de simplification. Au cœur de la modernisation, le Centre assure parallèlement la gestion du site

internet de l'Etat avec l'actualisation d'une base de documentation destinée aux services administratifs. Le nombre de formulaires en ligne ne cesse d'augmenter et, conformément à la volonté du Gouvernement de développer l'e-administration, une importante réflexion est engagée pour la réorganisation du site afin de mettre en œuvre un véritable por-



tail « service public » regroupant les sites existants et offrant de plus larges informations.

Repères

Nombre de contacts en 2008 :
→ 3400

Nombre de formulaires en ligne :
→ 150

Nombre de pages web gérées :
→ 1500

interview

Un ouvrage de référence sur l'État monégasque

Le livre de Georges Grinda sur les institutions et le statut international de la Principauté de Monaco, va être bientôt réédité aux éditions Pedone de Paris. Rencontre avec l'auteur qui a effectué une brillante carrière dans la Fonction Publique.

Déjà édité en 2005, "La principauté de Monaco : L'Etat, son statut international, ses institutions" va être prochainement réédité. Quelles seront les nouveautés?

Ce nouvel ouvrage va être non

seulement actualisé mais entièrement refondu. Il comporte désormais 200 références en bas de page permettant d'accéder aisément à tous les textes de lois pertinents, un avant-propos intitulé "comprendre Monaco", une dizaine de schémas et de hors-texte ainsi qu'un nouveau chapitre sur "le droit monégasque". M. Prosper Weil, Membre de l'Institut de France, qui a contribué à la rédaction de la Constitution de Monaco, a également préfacé ce livre qu'il

considère comme un "ouvrage de référence". Il est destiné à tous ceux qui, à Monaco et ailleurs, s'intéressent au fonctionnement de l'Etat monégasque dans ses spécificités intérieures et internationales.

Quel a été votre propre parcours au sein de ces institutions?

J'ai connu dans l'administration monégasque une carrière de plus de 50 ans, dans divers pouvoirs publics de la Principauté. Je suis passé, entre autre, par

les services diplomatiques ou le Conseil National, pour devenir ensuite Chef du cabinet Princier. Je connais donc très bien les organes constitutionnels de Monaco, je les ai vu fonctionner. J'ai ainsi apporté mon expérience plutôt qu'une théorie sur la fonction politique. C'est un ouvrage qui se veut scientifique, dans le sens où il est objectif. C'est une description de la réalité juridique et politique de Monaco.

→ NOMINATION

Robert Calcagno a été nommé Chargé de missions auprès du Ministre d'Etat. Précédemment Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme, sa candidature pour occuper des fonctions au sein de l'Institut Océanographique - Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco devait être examinée le 24 mars.

Département de l'Intérieur

compétences

CARABINIERS DU PRINCE : RECRUTEMENT ET FORMATION

Le recrutement des carabiniers du Prince se fait parmi de jeunes français disposant, déjà, d'une solide formation militaire au sein d'un corps français. La tranche d'âge va être élargie de 19 à 27 ans, alors qu'elle était auparavant de 21 à 25 ans. Les critères physiques sont très rigoureux, au premier rang desquels la taille (1,80 minimum) et l'indice de masse corporelle (IMC) qui doit être inférieur à 26. Il est demandé aux candidats d'excellentes aptitudes sportives : endurance, natation, musculation. Des tests médicaux, psychologiques et intellectuels complètent la batterie d'examens préalable, supervisés par une toute nouvelle « cellule de recrutement ».

Au 1^{er} avril, 6 nouveaux élèves-carabiniers, recrutés parmi

15 candidats pour remplacer des départs à la retraite (à l'âge de 50 à 60 ans selon le grade), vont débiter leur formation théorique et pratique de 3 mois, en plus de la pratique intensive d'activités sportives. Elle est assurée par un pôle d'instruction dirigé par le Capitaine Corteggiani et composé d'une quinzaine d'intervenants. La formation théorique comprend des cours sur l'histoire et les institutions de Monaco, sur la police, la connaissance des armes et des transmissions. La formation pratique forme, sur le terrain, les élèves au travail de base du Corps des carabiniers du Prince dont les missions d'honneur et de garde, d'ordre et de surveillance, de police et de service public, sont tout à fait particulières. Au terme de trois mois, si tout se



passé bien, l'élève carabinier sera confirmé dans son nouveau statut mais il n'en aura pas pour autant fini avec les « mises à l'épreuve » : chaque année, tous les carabiniers du Prince

sont testés sur le plan sportif. En la matière, comme dans l'exercice quotidien de leur métier, c'est l'excellence qui leur est demandée.

Monaco accueille FRANCOPOPOL

Le Comité de Direction et le Bureau International de FRANCOPOPOL se sont réunis au siège de la Direction de la Sûreté Publique de Monaco, du 17 au 19 février dernier. Monaco participe activement à ce réseau international francophone de formation policière intervenant sur les problématiques de sécurité. FRANCOPOPOL constitue un organisme de concertation et de coopération qui a pour mission de promouvoir la « mutualisation » des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en rapport avec la formation et l'expertise policières. La déclaration solennelle de fondation de FRANCOPOPOL a été signée le 8 septembre 2008 au Québec par les 13 pays membres fondateurs*, dont Monaco qui était représenté par le Directeur de la Sûreté publique, M. André Muhlberger. Le Commissaire Richard Marangoni, Chef de la Division de l'administration et de la formation à la Direction de la Sûreté publique, a été élu au sein du Bureau international, en qualité d'administrateur.

Le prochain rendez-vous de FRANCOPOPOL aura lieu, en congrès international, au mois d'octobre prochain à Ottawa (Canada).

(*) La Belgique, le Burkina Faso, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Canada, la France, Haïti, le Luxembourg, le Sénégal, la Suisse, le Tchad, la Roumanie et la Principauté de Monaco.



Réunion Francopol au siège de la sûreté publique

GRAND DÉPART 2009

Gros plan sur la cellule « Volontaires et bénévoles »

Sous la responsabilité de Sylvie Bertrand, chef de division à la Direction de l'Éducation Nationale, la cellule « Volontaires et bénévoles » travaille à l'organisation d'une mission essentielle : accueillir, renseigner et orienter la centaine de milliers de spectateurs attendue en Principauté pour le Grand Départ du Tour de France. Le samedi 4 juillet, les effectifs seront au complet avec la mobilisation de 350

• bénévoles. Leur recrutement se poursuit en ces
• premiers jours d'avril par des entretiens indivi-
• duels consécutifs aux candidatures sponta-
• nées. « Nous sommes assez étonnés, témoi-
• gne Sylvie Bertrand. On pensait que cela ne
• toucherait que notre bassin, mais on a beau-
• coup de candidatures qui viennent d'ailleurs,
• de Los Angeles et d'Hawaï même ! » Au mois
• de mai, tout doit être finalisé, le recrutement

• et la stratégie d'affectation le long du par-
• cours, à la gare SNCF, en tribune K, à
• Fontvieille, sur le paddock, sur la Darse Sud...
• Opérationnelle depuis le mois de septembre
• 2008, la cellule regroupe notamment le
• Département de l'Intérieur, la DTC, la Mairie,
• le Grimaldi Forum et la Fédération monégas-
• que de cyclisme.



MONACO
ACCUEILLE LE TOUR

Département des Finances et de l'Économie

→ NOMINATION

Après 20 ans de carrière au sein de l'Administration, **Sophie Thévenoux** est nommée au poste de Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie. Elle devient ainsi la première femme à accéder à la fonction de Conseiller de gouvernement.

Ayant fait ses armes dans le secteur privé au sein de Grands Groupes puis à la tête de la Direction du Budget et du Trésor, elle occupait depuis janvier 2005 les fonctions de Directeur Général du Département des Finances et de l'Économie.



interview

Jean-Pierre Santos,
Chef de section de la
Division de la Propriété
Intellectuelle



Jean-Pierre Santos

LES MISSIONS DE LA D.P.I.

- Information du public sur les différents titres de propriété industrielle
- Réception des demandes et leur traitement administratif
- Perception et traitement informatique des taxes de procédure (annuités).
- Recherches d'antériorité au sein des bases de données de la PI, de l'O.M.P.I. et de l'O.H.M.I. (Office de l'harmonisation dans le marché intérieur)

Comment est organisée la D.P.I. ?

La Division de la Propriété intellectuelle est hébergée au sein de la Direction de l'Expansion Économique. Deux personnes s'occupent des marques, dessins et modèles ; deux autres personnes se chargent des brevets et des systèmes informatiques. Elles sont là depuis de nombreuses années et sont extrêmement compétentes. En tant que Chef de section, je représente la Principauté dans les instances internationales comme l'Organisation européenne des brevets ou l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle (O.M.P.I.). Pour répondre aux demandes d'information du public, nous assurons un accueil de 9h30 à 17h30.

Quel avenir pour la D.P.I. ?

La Division de la Propriété intellectuelle est entrée dans une phase de profonde réforme : d'une part pour transformer et adapter notre législation aux évolutions de la notion de propriété intellectuelle, d'autre part sur le plan technique. Nous avons besoin d'un outil fiable, moderne et pérenne pour la gestion interne des titres de propriétés. La réflexion est déjà engagée, cet outil sera fait sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques de notre service. Dans la foulée, d'ici à 3 ans, nous voulons mettre en place un site internet actif où le public pourra prendre des informations, consulter le registre des enregistrements et, progressivement, être à même de déposer des demandes en ligne.

compétences

LA RÉGIE MONÉGASQUE DES TABACS ET ALLUMETTES

Monopole d'Etat depuis 1891, l'activité de la Régie Monégasque des Tabacs et Allumettes est purement commerciale, ce qui en fait une entité atypique de l'Administration. Dans son catalogue, plus de 600 produits référencés (cigares, cigarillos, cigarettes, allumettes...) alimentent une trentaine de débits en Principauté. L'ensemble de ces produits est importé, y compris les marques de cigarettes « locales » - MC, Monaco et Monte-Carlo - vendues uniquement en Principauté. Depuis 1865 et l'union douanière entre la France et Monaco, le prix du tabac est obligatoirement aligné sur celui de la France. 10 personnes composent l'équipe qui, au-delà de la gestion de la vente et la distribution, peut également mener des missions de contrôle sur les points de vente (hôtels, discothèques...), en collaboration avec les services fiscaux, pour s'assurer de la provenance des produits. Sous l'impulsion de Philippe Gatti, Directeur de la Régie depuis 1999, une cave à cigares humidifiée et réfrigérée a été aménagée en 2004 au sein des 1600 m² d'entrepôts et abrite des modules haut de gamme venant de Cuba, Saint-Domingue, Nicaragua... à même de satisfaire la clientèle la plus exigeante de Monaco. Les effets conjugués de l'application de la loi anti-tabac (1^{er} novembre), de la crise internationale et de la concurrence transfrontalière (Italie) se traduisent par des chiffres moyens de vente en baisse de 20% sur les 2 premiers mois de l'année 2009 par rapport à 2008.

Repères

→ 15,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2008, soit 2,61% de plus qu'en 2007

→ 1600 m² d'entrepôts sur 3 niveaux

→ 10 personnes, dont 4 à l'entrepôt et 6 à l'administratif

→ 600 produits référencés

Adresse : 47 avenue de Grande-Bretagne

Jeux : l'impeccable gestion des jetons et plaques

À l'intérieur du Casino de Monte-Carlo, jetons et plaques font partie intégrante du mythe. Pour les gérer, derrière la partie visible de l'iceberg, existe une machinerie particulièrement bien huilée. Peu avant leur ouverture, « chacune des tables est approvisionnée d'un million d'euros en jetons et plaques », explique Alain Malric, Chef de Service du contrôle des jeux. Ces derniers sont amenés dans des « cercueils » ou petites boîtes en bois.

Une fois la table fermée, jetons et plaques seront ensuite étalés et comptés. Les jetons européens du Casino de Monte-Carlo vont de 5 € à 2000 € et les plaques de 5000 € à 200 000 €. De couleurs et de tailles différentes, tous sont numérotés et sécurisés. Une partie est stockée dans le Grand Change, une petite pièce attenante au casino et à l'accès sécurisé. D'ici sont gérés la distribution et la relève des jetons et des plaques, ainsi que le stockage et les mouvements d'ar-



gent, via notamment une caisse qui alimente la clientèle.

Enfin, enfoncée au plus profond des murs du Casino de Monte-Carlo, la Caisse Centrale, ultra sécurisée, est le Saint des Saints. C'est elle en effet qui chapeaute la gestion des jetons et des plaques pour l'ensemble des casinos de la SBM.

Département des Affaires Sociales et de la Santé

Une journée d'information sur les métiers de la banque

La Cellule Emploi-Jeunes de la Direction du Travail a mis en place depuis la rentrée 2007, un Diplôme Européen d'Etudes Supérieures de Banque (DEES), option Place bancaire monégasque, premier diplôme d'études supérieures répondant aux spécificités de la Principauté.

Accessible après un Bac+2 validé, ce diplôme se prépare en une année universitaire en alternance et est le fruit d'une réelle démarche participative, en partenariat avec l'AMAF (Association Monégasque des Activités Financières), l'Association de Certification Européenne d'Etudes Bancaires, l'Institut Bancaire de Formation, et des cadres bancaires et financiers de la Principauté.



La cellule emploi-jeunes organise la journée d'information sur les métiers de la banque

Objectif principal : mettre en place une formation répondant aux attentes et exigences des établissements bancaires et financiers monégasques, en

matière de connaissances fondamentales et de technicité des futurs collaborateurs, l'alternance garantissant une efficacité quasi-immédiate.

Pour préparer la prochaine année scolaire 2009-2010, une journée d'information est organisée le mercredi 8 avril, de 10h à 18h30, au Méridien. Les jeunes sont invités à rencontrer des professeurs de l'Institut bancaire de formation, des professionnels de la banque et de la Direction du Travail, représentée par Eric Bessi, Directeur, et Patricia Novaretti, Directrice adjointe. Il s'agit d'informer sur le diplôme, les différents métiers et les modalités pratiques de l'apprentissage.

Les deux premières promotions (rentrées 2007 et 2008) ont fait le plein avec 15 élèves en apprentissage dans différents établissements bancaires et sociétés de gestion de la place monégasque.

missions

LA DIVISION DE SÉCURITÉ SANITAIRE ET ALIMENTAIRE



Contrôle sanitaire

L'une des dernières alertes* remonte au 22 février. Un dimanche. On apprend que des steaks congelés vendus en grande surface ont causé, dans le Nord-est de la France, des intoxications alimentaires. Au même moment, en Principauté, toute une procédure se met en place : un contrôleur de la Division de Sécurité

Sanitaire et Alimentaire, d'astreinte, s'empare du dossier et procède à l'information des commerces susceptibles d'être concernés. Dès le lundi, après une série de vérifications, l'alerte est levée en Principauté. La veille sanitaire, dont nous avons déjà parlé dans le JDA (N°4 - décembre 2008) est l'une des

missions qu'assure au quotidien cette division dépendant de la Dass. Mais ce n'est pas la seule. Toute l'année, ses contrôleurs* effectuent des visites inopinées dans les établissements « de bouche » de la Principauté (restaurants, traiteurs, commerces alimentaires, grossistes) auxquels s'ajoutent le contrôle des cuisines collectives. Au total, 500 visites par an qui peuvent se traduire par des prélèvements de denrées alimentaires à des fins d'analyse biologique. L'année dernière, près de 1000 échantillons ont été prélevés et confiés à un laboratoire extérieur. Des fermetures d'établissement peuvent être ordonnées et des procédures judiciaires engagées.

Les 5 contrôleurs de la Division, sur un effectif de 8 personnes, sont titulaires de diplômes



Alexandre Bordero

spécialisés de l'enseignement supérieur, comme des BTS de biologie, ou ont reçu une formation de deux ans dans un

Centre de formation spécialisé près de Lyon (Rhône). La Division mène également toute une série d'autres contrôles d'hygiène comme les eaux de piscine, l'eau potable, les salons de coiffure et intervient dans la gestion des alertes zoo-sanitaires comme la grippe aviaire. En outre, elle est compétente pour apprécier la salubrité des logements.

Depuis quelques années, les aspects législatifs et réglementaires qui encadrent l'action de la Division n'ont cessé d'évoluer avec une redistribution des missions d'hygiène assumées jusqu'en 2000 par les services communaux.

(* Lire en page 8 « A la découverte du métier de contrôleur »

UNE GRANDE RÉFORME EST EN COURS

La Division de Sécurité Sanitaire et Alimentaire va connaître prochainement de profonds changements, le temps de mettre en place tous les aspects dictés par de nouvelles ordonnances souveraines publiées en novembre 2008. Le but de la réforme en cours est notamment de mettre en place une réglementation en phase avec les standards européens. Pour les établissements, cela va dans le sens d'une plus grande responsabilité en matière d'hygiène. La notion « d'obligation de résultat » a été introduite. Elle confère aux établissements l'obligation de mettre en place, eux-mêmes, leurs propres procédures de

contrôle. Par exemple, un restaurant devra tenir quotidiennement à jour un registre de mesure de la température de ses frigos. Dans le courant de l'année, des cessions d'informations des professionnels vont être mises en place pour les aider à maîtriser cette nouvelle méthodologie. L'application de ces nouvelles mesures pourrait prendre de 1 à 2 ans, selon Alexandre Bordero, vétérinaire inspecteur et chef de la Division. Le temps d'informer tous les établissements monégasques, même de petite taille.

Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

→ En bref

Le bus de nuit a transporté les vendredis et samedis soirs plus de 8 200 passagers en 2008 (environ 75 passagers par soir). Compte tenu du succès de cette liaison les week-ends, 2009 voit la création d'un « BUS de SOIRÉE » qui quotidiennement desservira la Principauté sur le même itinéraire que le bus de nuit avec



Le bus de nuit connaît un vif succès

un départ toutes les 30 minutes à partir de 21 h20, dernier départ à 0h20, en correspondance avec les départs et arrivées des TER. Le bus de nuit est maintenu les vendredis et samedis soir en continuité du bus de soirée suivant le même horaire et itinéraire qu'actuellement (un bus toute les heures jusqu'à 4 heures du matin).

aménagement



AU TOUR DE L'ÎLOT RAINIER III

L'aménagement des terrains de l'ancienne voie ferrée se poursuit au cœur de la Principauté. Le prochain sur la liste est l'îlot Rainier III, un espace compris entre le Boulevard Rainier III, l'Hôtel Tulip Inn et la rue de la Colle. Le projet prévoit la construction de deux immeubles domaniaux en forme de U qui abriteront 243 logements, quelques commerces en rez-de-chaussée et un parking en sous-sol de 835 places dont une partie est réservée aux logements des résidents et l'autre sera destinée à la rotation horaire. L'administration des Domaines a terminé ce mois-ci le relogement des habitants des immeubles domaniaux de la Colle, soit 80 logements. La première phase du chantier débute dans les premiers jours d'avril avec la démolition de l'immeuble domaniaux et de l'hôtel. Tout est fait pour limiter l'impact sur la vie du quartier et la circulation. Les bâtiments à démolir vont être « enfermés » dans une enveloppe métallique qui limite les nuisances sonores, les poussières, et facilite l'extraction des gravats. Les premiers travaux de construction du nouvel ensemble immobilier sont prévus pour le mois de septembre. Une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale), la plus éco-responsable possible, a été retenue. Le calendrier est des plus serrés : la livraison d'une première tranche de 120 logements pourrait être effective dès la fin 2011 et la totalité de l'opération livrée fin 2012-début 2013. Ce qui est « très rapide pour une opération de cette taille », précise Alain Laurent, chef de division au service des travaux publics, en charge de l'urbanisation des anciens terrains SNCF.



→ NOMINATION

Par Ordonnance Souveraine publiée au Journal de Monaco du 13/03/09, **M. Gilles TONELLI** vient d'être nommé au poste de Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme. Il occupait précédemment les fonctions de Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie depuis le 1^{er} août 2006. Sa nomination prendra effet à partir du 26 mars 2009.

environnement

L'IMPLICATION DE MONACO DANS LA PROTECTION DES ALPES

Depuis dix ans, la Convention sur la protection des Alpes, dite Convention alpine, s'engage pour la protection et le développement durable des Alpes dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la protection de la nature, de l'agriculture de montagne, de la protection des sols, du tourisme, de l'énergie et des transports.

La Convention lie les huit pays de l'arc alpin (Allemagne, Autriche, France, Italie, Principauté du Liechtenstein, Principauté de Monaco, Suisse, Slovénie) et recouvre une zone de 190 600 km² peuplée de 13,6 millions de personnes. La Principauté de Monaco est devenue partie contractante de la Convention alpine dès 1999. Elle participe activement à la sauvegarde du patrimoine naturel des Alpes au travers du réseau international des espaces protégés alpins.

La X^e Conférence alpine a eu lieu le 12 mars dernier à Evian, précédée les 10 et 11 mars de la 40^e réunion du Comité

Permanent de la Conférence Alpine. Les ministres de l'environnement ont discuté des projets qu'il leur faudra concrétiser au cours des deux prochaines années afin d'atténuer les répercussions du changement climatique sur les Alpes. La délégation monégasque à la Conférence Alpine était conduite par M. Robert Calcagno, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme ; celle participant à la réunion du Comité Permanent par M. Patrick Van Klaveren, Ministre Conseiller, Délégué permanent auprès des Organismes internationaux à caractère scientifique, environnemental et humanitaire.

L'année dernière, à l'invitation du Gouvernement Princier, la 37^e réunion du Comité permanent de la Convention Alpine, co-présidée à titre exceptionnel par la Principauté de Monaco et la France (qui assure jusqu'en 2010 la présidence de la Convention alpine), s'était tenue à Monaco du 26 au 28 mars.



Département des Relations Extérieures

V^e Forum mondial de l'eau (16-22 mars)

Le Forum mondial de l'eau, organisé tous les trois ans par le Conseil Mondial de l'Eau (dont le siège est à Marseille depuis 1996) est le plus grand évènement international en la matière. Il permet de formuler des recommandations visant à garantir la sécurité des ressources en eau dans les différentes régions de la planète.

Le V^e Forum de l'Eau s'est ainsi tenu à Istanbul (Turquie) du 16 au 22 mars. S.A.S. le Prince Souverain, en raison de Son engagement en faveur de l'environnement, a été invité à participer à un « Mini-sommet » d'une quinzaine de Chefs d'Etat représentant les différentes régions du monde.

La Délégation monégasque qui

l'accompagnait était composée de M. Robert Calcagno, M. Richard Milanasio, Conseiller au Cabinet de S.A.S. le Prince Souverain, S.E. M. Bernard Fautrier, Vice-Président, Administrateur Délégué de la Fondation Prince Albert II de Monaco, M. François Chantrait, Directeur du Centre de Presse et de M^{lle} Anne Médecin,

Chef de Division à la Direction des Affaires Internationales qui a apporté son soutien logistique.

La Principauté était par ailleurs représentée par M. Cyril Gomez, Directeur de l'Environnement, en qualité de chef de délégation, à la Conférence Ministérielle du 20 au 22 mars dans le cadre de ce Forum mondial de l'eau.

→ En bref

Par Ordonnance Souveraine n°2.069 du 30 janvier 2009, le centre de vaccination du Centre Hospitalier Princesse Grace a obtenu son habilitation à effectuer la vaccination anti-malaria et à délivrer les certificats de vaccination contre la fièvre jaune. Pour les usagers, cela signifie concrètement qu'il ne sera plus nécessaire de se rendre au centre de vaccination de l'Aéroport Nice-Côte d'Azur.



Depuis le mois d'octobre 2008, les ressortissants monégasques désirant se rendre en Australie ont accès à un nouveau service sur internet : eVisitor. Gratuit, il remplace l'Internet Electronic Travel Authority (ETA) et offre aux voyageurs visitant l'Australie dans le cadre d'un voyage touristique ou d'affaires pouvant aller jusqu'à trois mois, la possibilité de demander un visa en ligne. Dans la plupart des cas, l'autorisation d'entrée sur le territoire sera accordée instantanément. Les détenteurs d'un passeport européen pourront toujours faire une demande d'ETA par l'intermédiaire d'agences de voyage ou de compagnies aériennes, comme auparavant.

Plus d'informations :
Direction des Relations
Diplomatiques et Consulaires

évènement

MONACO AU CHEVET DE L'ARCTIQUE



La réunion s'est tenue le 3 mars au Novotel

A l'initiative du Professeur Jean Malaurie, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO chargé des questions polaires arctiques, et avec sa collaboration active, une réunion internationale d'experts sous l'égide de l'UNESCO s'est tenue à Monaco, du 3 au 6 mars 2009, en présence de M. Koichiro Matsuura, Directeur Général de l'UNESCO.

S.A.S. le Prince Albert II a apporté Son soutien à cet évènement réunissant 42 experts spécialisés dans la biodiversité, la climatologie et les risques environnementaux, et des représentants de 17 pays riverains ainsi que de la population autochtone.

L'impact du réchauffement climatique est accru dans les hautes latitudes. Un des symptômes de



ce changement est la fonte rapide de la calotte glaciaire. Ce phénomène, voué à se poursuivre, attire l'attention de la communauté internationale sur l'écosystème arctique, de plus en plus considéré comme fragile, faute de protection.

Une des conséquences majeures de la réduction de la calotte glaciaire est aussi l'accès facilité aux ressources minérales dans les fonds marins, susceptibles d'accélérer les activités industrielles et économiques dans le Nord. De par ces enjeux, l'Arctique devient un laboratoire international particulièrement pertinent de la notion de « développement durable », confrontant les problématiques de protection à celles de développement.

Cette réunion a ainsi eu pour but de repérer les lacunes des savoirs existants et d'identifier les principaux défis scientifiques, sociaux, culturels et éducatifs à relever afin d'assurer le développement durable de l'Arctique.

A la découverte de nos métiers

Contrôleur sécurité sanitaire et alimentaire

La Direction de l'Action Sanitaire et Sociale s'est dotée depuis 2002 d'un service centralisé qui a pour mission d'effectuer les contrôles d'hygiène et de salubrité confiés aux contrôleurs de la Division de Sécurité Sanitaire et Alimentaire. Un métier exigeant où l'expérience joue un grand rôle.

Ils sont au nombre de cinq. Cinq contrôleurs à avoir notamment la tâche d'effectuer les inspections de tous les établissements monégasques amenés à travailler avec des denrées alimentaires. Leurs priorités ? Examiner et contrôler tous les points de préparation, de vente ou de transformation - tels que les restaurants ou les cantines -, et les grandes surfaces.

Pour ce faire, des contrôles rigoureux et inopinés sont effectués tous les jours en Principauté. Recherche de bactéries ou de toxines, vérification des cuisines et de son personnel, prélèvements d'échantillons, préservation des aliments à la bonne température et respect des dates de péremption... Aucun détail n'échappe aux contrôleurs, d'autant que les conséquences sanitaires peuvent être dangereuses pour le public. Plus de 300 établissements de bouche sont ainsi

surveillés de près chaque année. Une attention particulière est également apportée aux cuisines des 22 écoles et autres établissements scolaires de Monaco. Tous les mois, chacun de ces endroits est ainsi minutieusement visité.

Le quotidien d'un contrôleur n'a pourtant rien de routinier. De multiples interventions sont menées. La qualité de l'eau est surveillée de très près. Chaque semaine, des relevés sont fait dans tous les points d'eau de Monaco. Les bassins, les piscines ou les fontaines sont minutieusement inspectés. Les contrôleurs sont également sollicités lors du renouvellement des autorisations commerciales. Ils interviennent alors aux côtés d'autres services de l'Etat au sein de commissions techniques pour prolonger ou suspendre l'activité de certains établissements. Les astreintes sont aussi le lot courant des contrôleurs de cette Division. Ainsi, pour tous les événements grand public et à tout moment de l'année, les contrôleurs peuvent être mobilisés.



Le carnet de la fonction publique

DEPUIS LE 01/02/09

Nouveaux entrants

- **MARQUET Giorgia**
Commis à la Direction des Services Fiscaux
- **PACIOTTI Marie**
Attachée à l'Office des Émissions de Timbres-poste
- **RINAUDO Carolina**
Comptable à la Direction du Budget et du Trésor
- **THIBAUD Hervé**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès

Mouvements de personnel & promotions

- **BOTTIN Damira**
Secrétaire-sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Attachée au sein du même service
- **COTTA Virginie**
Conseiller Technique au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé est nommée Secrétaire Générale au Secrétariat du même département
- **PALMARI Stéphane**
Secrétaire au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé est nommé chargé de mission au Secrétariat du même département

Départs à la retraite

- **BATTAGLIA Patrick**
Chef de Bureau à la Dir. de la Prospective/de l'Urbanisme/de Mobilité
- **LOSI Alain**
Conducteur de Travaux au Service des Bâtiments Domaniaux
- **LUVERA Yves-Philippe**
Capitaine-inspecteur à la Direction de la Sécurité Publique



JDA n° 7 - Mars 2009
Journal de l'Administration

Rédaction
Daniel Roux
Coordination
Secrétariat Général du Ministère d'État
Centre de Presse
Conception & réalisation
Media & Events
Photos
Charly Gallo, D.R.

Remerciements
Geneviève Berti, Julien Cellario, Candice Fabre, Robert Ginocchio, Elodie Kheng, Marc Vassallo et Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

Imprimé sur papier recyclé